



Schlächli Ruedi, Bonny David

Quel surcoût pour la construction de la ferme-école de Grangeneuve ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 27.05.20

DAEC/DIAF

Dépôt

Au cours de la session du Grand Conseil de février 2020, lors de la discussion concernant la CEP pour la pisciculture d'Estavayer-le-Lac, M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, responsable de la DIAF, a mentionné que la construction de la ferme-école de Grangeneuve connaissait aussi un surcoût.

Cette information est étonnante. Dès lors, nous demandons au Conseil d'Etat de nous mentionner toutes les dépenses menant à un surcoût et pour quels montants, de même, d'indiquer les raisons détaillées d'un tel surcoût.

—